

Prix en chute libre et “volumes ridicules” pour les certificats Triodos

■ Les plus de 200 actionnaires fédérés par M^e Arnauts préparent une initiative pour défendre leurs intérêts.

Cela fait maintenant près de trois mois que ceux qui veulent vendre leurs certificats d'actions de la banque durable Triodos peuvent le faire via une plateforme de négociation de la société néerlandaise Captin. Et force est de constater qu'ils n'auront pas fait une bonne affaire. Lors de la transaction hebdomadaire mercredi dernier, le 27 septembre, le prix de transaction a été fixé à 35,50 euros, soit 60% de moins que la dernière valeur avant la suspension de cotation (84 euros). Et c'est encore moins que les 50 euros obtenus lors de la reprise des transactions.

Le volume de transaction était par ailleurs dérisoire avec 7912,61 certificats échangés sur un total de 14216000 titres...

Inscription “compliquée”

Ce système d'échanges de titres avait été critiqué dès le départ par un certain nombre de détenteurs de certificats représentés par l'avocat Laurent Arnauts. “Le cours affiché est artificiel compte tenu des volumes ridicules”, souligne M^e Laurent Arnauts. Et de rappeler que l'inscription sur la plateforme Captin reste “compliquée”.

Tout d'abord parce que les Belges doivent ouvrir un compte à l'étranger, en l'occurrence aux Pays-Bas. “Il faut montrer patte blanche”. De quoi “limiter le nombre d'acheteurs potentiels”.

L'avocat estime également que la plateforme Captin, qui est surtout spécialisée dans des opérations d'échanges de produits financiers comme des *warrants* émis pour des sociétés, ne convient pas pour le marché des certificats Triodos. “Ce n'est pas leurs clients habituels”.

Ce démarrage difficile ne fait donc qu'augmenter la grogne des détenteurs de certificats. “On représente plus de 200 Belges, et c'est un nombre qui augmente de jour en jour”, poursuit l'avocat bruxellois.

Si ce groupe d'actionnaires n'est pas encore passé à l'attaque, c'est parce qu'il “voulait attendre de voir comment se passerait la cotation en temps normal”, c'est-à-dire après la période des vacances estivales. “On n'a pas voulu aller trop vite, ni même être à l'origine d'un problème.”

Maintenant qu'il apparaît que le marché est “inexistant, on va prendre des initiatives”, explique l'avocat sans vouloir en dire plus. Parmi les pistes possibles, il y aurait la demande de dommages et intérêts.

“Un processus continu”

La banque, quant à elle, ne semble pas vouloir remettre en question le système mis en place.

“Notre CEO Jeroen Rijpkema a dit en annonçant la reprise de la négociation qu'il faudra du temps pour que la négociation en termes de volumes et de prix se stabilise”, rappelle Lieve Schreurs, la directrice de la communication de Triodos Belgique. Pour améliorer la liquidité, “la banque approche de nouveaux investisseurs potentiels, et informe celles et ceux qui détiennent déjà des certificats d'actions. Il s'agit d'un processus continu”, ajoute-t-elle.

Pour rappel, la négociation des certificats avait été suspendue en janvier 2021, en pleine crise sanitaire. La banque était confrontée à un courant vendeur trop important “Avant la suspension de la négociation, Triodos facilitait elle-même le marché des certificats; le cours du certificat correspondait à sa valeur intrinsèque. Dans le contexte de la crise sanitaire, la négociation ne pouvait plus se faire à ces conditions, le tampon que Triodos pouvait utiliser pour faciliter le marché

(l'équivalent de 3% du capital de la banque – limite fixée au niveau européen) étant atteint”, explique Lieve Schreurs.

Rappelons aussi qu'afin de susciter l'intérêt des investisseurs institutionnels, Triodos avait commandé une étude à la banque Degroof Petercam qui avait donné une fourchette cible de valorisation de 55 à 76 euros sur base des chiffres attendus en 2024.

35,50

euros

Le dernier cours est de 35,50 euros, largement en dessous de la valeur d'émission de 84 euros.

Ariane van Caloen